

**Programme triennal des immobilisations
2013-2014-2015
Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles**



**Chantal Rouleau
Mairesse de l'arrondissement**

En raison de l'échéancier serré de l'administration municipale, la présentation du programme triennal d'immobilisations 2013 à 2015, est devancée cette année. Voici les faits saillants :

Le montant total du PTI 2013 à 2015 s'élève à 32 363 000 \$ dont 8 948 000 \$ pour 2013.

Dans le but de poursuivre le développement de l'arrondissement, une part importante du budget de 2013, soit plus de 45 %, est consacrée aux infrastructures notamment à la réfection routière, au réaménagement de rues et à la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.

Le conseil d'arrondissement maintient à ce sujet son objectif d'offrir aux citoyens une place publique où des services de diffusion et d'animation seront offerts tout en mettant l'accent sur la richesse patrimoniale des lieux.

La sécurité des citoyens demeure également une priorité pour le conseil d'arrondissement. Ainsi, il poursuit ses investissements dans les mesures d'apaisement de la circulation en y injectant une somme de 100 000 \$ en 2013.

Par ailleurs, des investissements de près de 2 050 000 \$ sont faits également dans les édifices de l'arrondissement. Ainsi, le projet de construction de la maison du citoyen de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles se voit notamment allouer 11 % du budget d'investissement. Le conseil d'arrondissement en envisage l'ouverture en 2013.

D'autre part, la maison de la culture de Rivière-des-Prairies se verra consacrer un budget de 500 000 \$ pour la réalisation d'un plan d'affaires en 2013. Ce montant s'inscrit dans l'investissement global de 5,9 millions \$ du PTI 2013-2014-2015.

De plus, nous débutons également en 2013, le projet de rénovation de l'aréna Rodrigue-Gilbert visant le remplacement et la mise aux normes

du système de réfrigération de l'aréna et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment. L'accessibilité universelle de même que les économies d'énergie sont également prises en compte par le projet.

Les projets d'amélioration et de réfection des installations sportives de même que le réaménagement des parcs et terrains de jeux de l'arrondissement bénéficient pour leur part de près de 15 % du budget pour 2013.

Ainsi, l'arrondissement poursuit ses investissements à la piscine du parc Alexis-Carrel, pour la mise aux normes, la rénovation, le réaménagement du bassin, de la salle mécanique et du système de filtration, de même que la modification du pavillon des baigneurs.

Des sommes seront également consacrées à l'installation de jeux d'eau du parc Perh-Kalm au bénéfice des enfants du quartier.

Le dossier d'aménagement des berges du fleuve St-Laurent et de la rivière des Prairies fait l'objet d'un investissement de 200 000 \$ en 2013. Cette orientation du conseil d'arrondissement devrait permettre à terme d'offrir aux résidents des ouvertures sur les deux cours d'eau tout en protégeant les milieux riverains que sont le fleuve et la rivière.

Finalement, le conseil d'arrondissement favorise en 2013, le renouvellement de la flotte de véhicules en y consacrant près de 17 % du budget. L'objectif est de réduire sensiblement les coûts d'entretien et de réparations des véhicules tout en améliorant l'offre de service aux citoyens de l'arrondissement.